

Actualités OFS



03 Travail et rémunération

Neuchâtel, janvier 2019

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Le travail à temps partiel en Suisse 2017

Introduction

Le travail à temps partiel a nettement progressé ces vingt dernières années et la Suisse affiche en la matière une part nettement plus élevée que la moyenne des pays européens. Plus d'un tiers des personnes actives occupées y travaillent à temps partiel, c'est-à-dire à un taux d'occupation inférieur à 90%. Le travail à temps partiel se manifeste toutefois sous différentes formes et ne revêt pas la même importance pour tous les groupes de population. Il est particulièrement fréquent chez les femmes, les personnes à l'âge de la retraite et dans les professions élémentaires. Parmi les diverses raisons invoquées pour expliquer une occupation à temps partiel, les plus souvent mentionnées sont la garde des enfants et d'autres responsabilités familiales.

La présente publication, qui se fonde sur les données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), analyse les différentes formes de travail à temps partiel en Suisse et en comparaison européenne.

1 Évolution du travail à temps partiel

Au deuxième trimestre 2017, 1,7 million de personnes travaillaient à temps partiel en Suisse. La part des personnes occupées à temps partiel se montait à 36,7%, soit une augmentation de 8,4 points de pourcentage par rapport à 1997.

La part des femmes qui travaillent à temps partiel est plus de trois fois plus élevée que celle des hommes (59,0% contre 17,6%), mais le temps partiel a connu une augmentation bien plus forte chez les hommes que chez les femmes durant la période d'observation (+9,0 points de pourcentage contre +5,4). Si l'on distingue entre le travail à temps partiel I (taux d'occupation allant de 50 à 89%) et le travail à temps partiel II (taux d'occupation inférieur

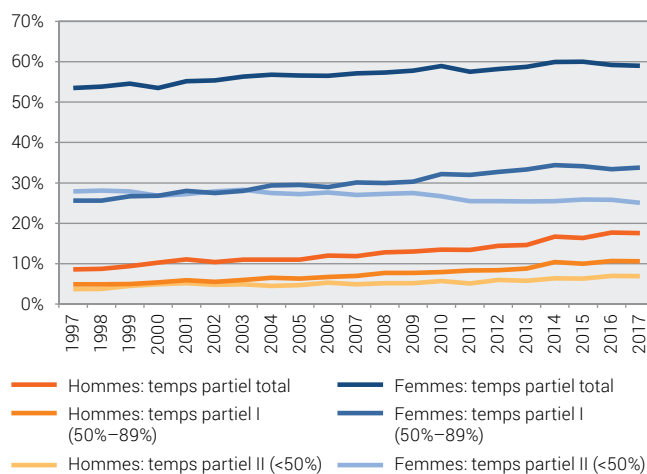
à 50%), il en ressort que chez les femmes, l'augmentation du temps partiel n'est due qu'à celle du temps partiel I (+8,2 points de pourcentage; temps partiel II: -2,8 points de pourcentage), tandis que chez les hommes, tant le temps partiel I que le temps partiel II ont progressé (respectivement de +5,8 et de +3,2 points de pourcentage).

On observe une forte augmentation du travail à temps partiel aussi bien chez les Suisses (+9,9 points de pourcentage à 40,2% au 2^e trimestre 2017) que chez les étrangers (+6,2 points de pourcentage à 26,5%).

Personnes actives occupées à temps partiel selon le sexe et le taux d'occupation, 2^e trimestre, de 1997 à 2017

En % des personnes actives occupées

G1



Source: OFS - ESPA

© OFS 2019

Tant dans le secteur primaire (38,3%) que dans le tertiaire (42,1%), près de deux personnes occupées sur cinq travaillaient à temps partiel au 2^e trimestre 2017, contre 16,4% seulement dans le secondaire. Par rapport à 1997, c'est dans le secteur primaire surtout que l'on observe une progression considérable, avec +16,2 points de pourcentage (secteur secondaire: +2,1 points de pourcentage; tertiaire: +8,6).

2 Caractéristiques des personnes travaillant à temps partiel

Le temps partiel augmente avec l'âge

C'est chez les 15 à 24 ans que le travail à temps partiel est le moins fréquent, puisque dans cette classe d'âge, un quart des personnes occupées travaillaient à temps partiel en 2017¹. Le temps partiel a tendance à progresser avec l'âge (25 à 39 ans: 32,4%; 40 à 54 ans: 37,3%; 55 à 64 ans: 42,1%), pour atteindre sa plus forte fréquence chez les 65 ans et plus, avec 79,5%.

Le taux d'occupation se répartit toutefois très différemment en fonction de la classe d'âge: tandis que le temps partiel II est plus fréquent chez les 15 à 24 ans et les 65 ans et plus (respectivement 61,8% des actifs occupés à temps partiel de 15 à 24 ans et 78,2% des 65 ans et plus), le temps partiel I est plus répandu chez les 25 à 64 ans, puisqu'il concerne plus de 60% des personnes de ce groupe d'âge travaillant à temps partiel.

Trois personnes à temps partiel sur quatre sont des femmes

Le travail à temps partiel est principalement effectué par des femmes. En 2017, 74,3% des personnes occupées à temps partiel étaient des femmes (1,260 mio de femmes contre 435 000 hommes), alors que les femmes ne représentent que 46,4% des personnes actives occupées.

Si l'on observe le taux d'actifs occupés à temps partiel chez les hommes et chez les femmes en fonction de classes d'âge plus détaillées, il en ressort d'importantes différences entre les sexes: chez les hommes, le taux d'actifs occupés à temps partiel (soit le rapport entre le nombre d'actifs occupés à temps partiel et la population de référence) est à son maximum chez les 20 à 29 ans ainsi que chez les 60 à 74 ans, ce qui signifie que les hommes adoptent le temps partiel surtout durant leur formation, soit avant d'entrer dans le monde du travail, et à l'approche de la retraite (les raisons menant au travail à temps partiel sont abordées de manière plus approfondie au chapitre 3). Chez les femmes par contre, c'est entre 30 et 59 ans que l'on observe les taux de personnes actives occupées à temps partiel les plus élevés, ce qui s'explique entre autres par la garde des enfants et les autres responsabilités familiales.

De grandes différences en fonction des qualifications

Les actifs occupés ayant une formation de niveau secondaire I travaillent plus rarement à temps partiel que ceux ayant une formation de niveau secondaire II (30,4% contre 40,1%; 34,7% pour le niveau tertiaire).

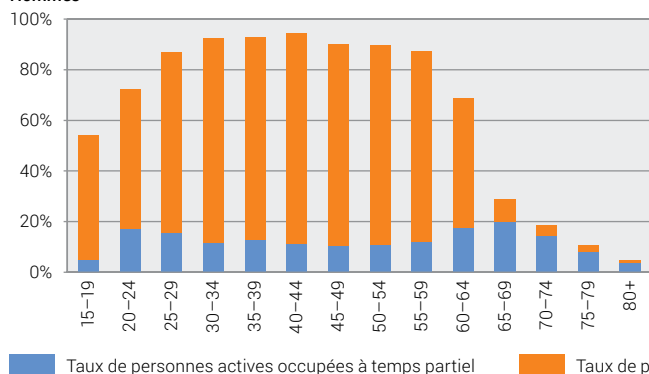
Si l'on analyse ces parts en fonction des grands groupes de professions, on s'aperçoit toutefois que les personnes exerçant une profession élémentaire, avec 60,1%, sont celles qui travaillent le plus souvent à temps partiel, suivies par les employés de type administratif (50,0%) et le personnel des services, commerçants et vendeurs (48,8%). Les personnes actives occupées dans les métiers de l'industrie et de l'artisanat (13,6%) et les conducteurs et assembleurs (17,9%) travaillent en revanche plus rarement à temps partiel.

Taux de personnes actives occupées à plein temps et à temps partiel selon le sexe et les groupes d'âge, en 2017

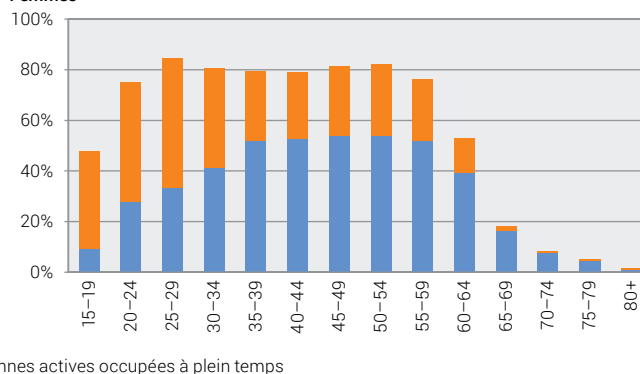
En % de la population de référence

G2

Hommes



Femmes



Source: OFS – ESPA

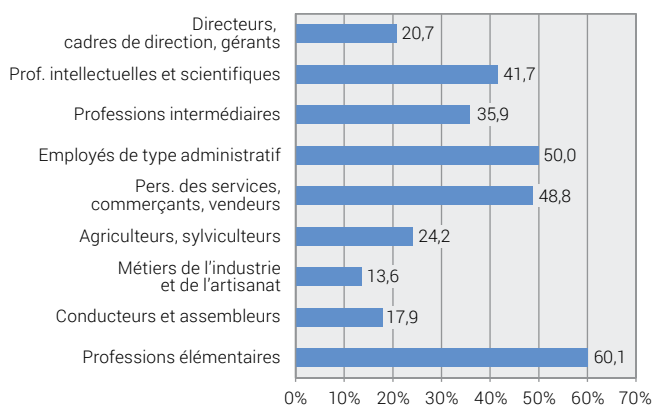
© OFS 2019

¹ Les apprentis sont considérés comme travaillant à plein temps.

Personnes actives occupées à temps partiel selon les grands groupes de professions¹, en 2017

En % des personnes actives occupées

G3

¹ selon la Classification internationale type des professions (CITP-08)

Source: OFS – ESPA

© OFS 2019

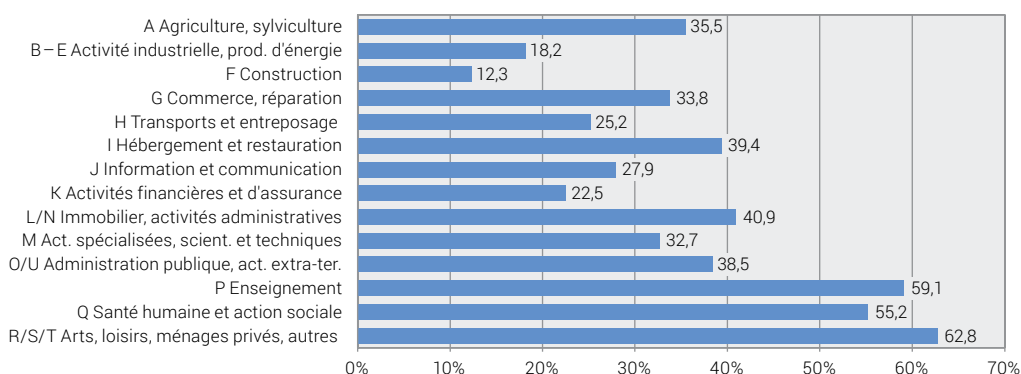
Le temps partiel très fréquent dans certaines sections économiques du secteur tertiaire

Des différences très marquées sont observées entre les sections économiques: la fourchette va de 12,3% dans la section «Construction» à 62,8% dans la section «Arts, loisirs, ménages privés et autres». Les sections économiques «Enseignement» (59,1%) et «Santé humaine et action sociale» (55,2%) affichant elles aussi de forts pourcentages, le temps partiel est donc fortement répandu dans le secteur tertiaire. Ces constats s'appliquent tant aux hommes qu'aux femmes.

Personnes actives occupées à temps partiel selon la section économique¹, en 2017

En % des personnes actives occupées

G4

¹ selon NOGA 2008

Source: OFS – ESPA

© OFS 2019

Les mères d'enfants en bas âge en tête de classement

La situation familiale influence le taux d'occupation, en particulier si l'on procède à une analyse par sexe². Les hommes travaillent à temps partiel surtout lorsqu'ils vivent seuls (14,4%); le fait d'être père d'un enfant de moins de 25 ans a pour corollaire une augmentation de la part du travail à plein temps, de sorte que seul un père sur dix travaille à temps partiel.

On observe l'inverse chez les femmes, qui affichent en outre de bien plus grandes différences en fonction de leur situation familiale: ce sont les femmes vivant seules qui travaillent le plus rarement à temps partiel (31,7% des femmes actives occupées de ce groupe), alors que cette part monte à 77,9% chez celles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans.

Tant chez les pères que chez les mères, le temps partiel recule en fonction de l'âge du plus jeune enfant (de 82,3% quand l'enfant le plus jeune a de 0 à 3 ans à 67,2% quand il a de 18 à 24 ans pour les mères et de respectivement 13,4% à 7,6% pour les pères)³.

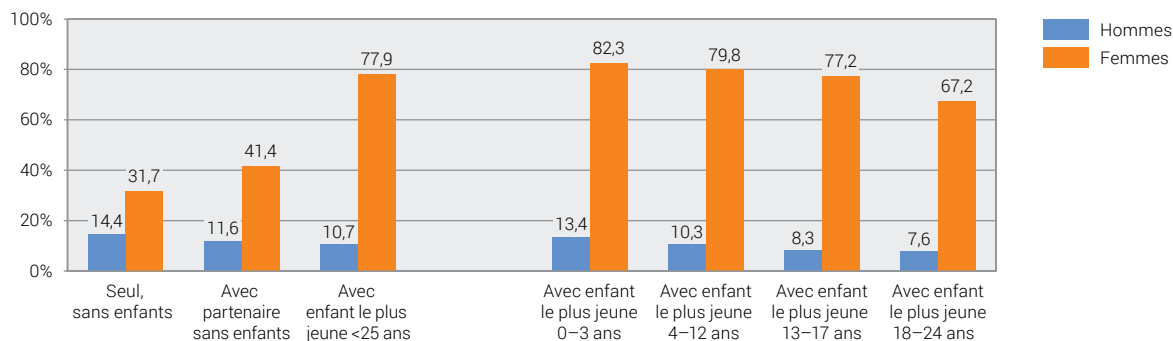
Une régression logistique (cf. T4), qui permet de mesurer l'effet conjugué de différents facteurs, montre bien que la présence de jeunes enfants influence positivement la part de temps partiel des mères et, dans une certaine mesure, des pères. Par exemple, avoir un ou plusieurs enfants de moins de 4 ans influence positivement le temps partiel des pères (par rapport à celui des hommes vivant seuls). Globalement, une comparaison des différents facteurs indique que l'effet de la situation familiale est beaucoup plus marqué chez les femmes que chez les hommes.

² 25 à 54 ans.³ Pour des analyses plus détaillées des effets de la maternité sur la situation professionnelle, voir l'Actualités OFS «Les mères sur le marché du travail»: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données

Personnes actives occupées à temps partiel selon la situation familiale (personnes de 25 à 54 ans), en 2017

En % des personnes actives occupées

G5



Source: OFS – ESPA

© OFS 2019

Temps partiel moins répandu parmi les personnes ayant une fonction dirigeante

Les salariés avec fonction dirigeante travaillent nettement moins souvent à temps partiel que les personnes sans fonction de chef : tandis que 45,3% des salariés sans fonction de chef travaillent à temps partiel, cette part n'est que de 22,8% chez les personnes ayant une fonction dirigeante (salariés membres de la direction et salariés exerçant une fonction de chef). Cette constatation résiste lorsque l'on procède à une régression logistique faisant interagir divers facteurs simultanément : chez les salariés exerçant une fonction dirigeante, la probabilité de travailler à temps partiel est nettement plus faible que chez les salariés sans fonction de chef, et cela, tant chez les hommes que chez les femmes.

3 Les raisons du travail à temps partiel

Une personne sur cinq mentionne la garde d'enfants comme raison pour le temps partiel

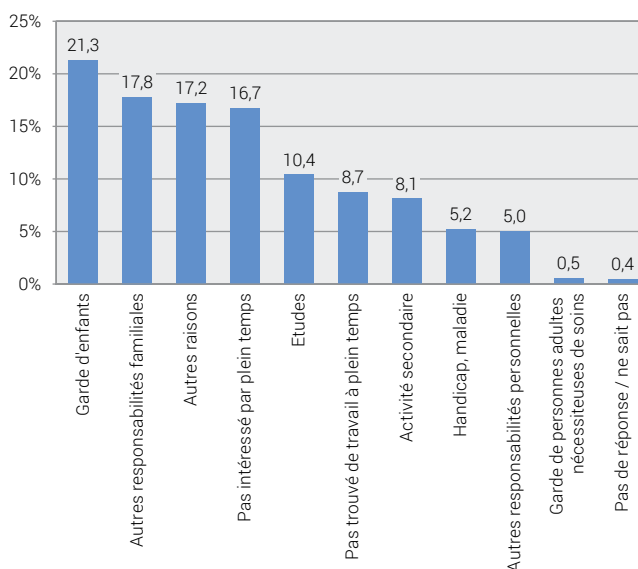
Les responsabilités familiales constituent la principale raison du temps partiel. En 2017, 21,3% des personnes ayant opté pour ce mode de travail le motivaient par la garde des enfants et 17,8% par d'autres responsabilités familiales. En outre, une personne active occupée sur six n'est pas intéressée par un emploi à plein temps ; 10,4% des personnes actives occupées à temps partiel combinent leur activité professionnelle avec une formation ou des études et ne travaillent pas à plein temps pour cette raison ; enfin, 8,7% déclarent n'avoir pas trouvé d'emploi à plein temps et 5,2% ne peuvent pas, ou ne veulent pas, travailler à plein temps en raison d'un handicap ou d'une maladie.

Les raisons du temps partiel ne se répartissent pas de la même manière pour le temps partiel I que pour le temps partiel II. Les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est bas (temps partiel II) indiquent plus fréquemment ne pas travailler à plein temps pour s'occuper de personnes (garde d'enfants ou d'adultes nécessitant de soins), pour suivre une formation ou des études ou pour exercer une activité secondaire. Les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est relativement

Raisons du temps partiel¹, en 2017

En % des personnes actives occupées à temps partiel

G6

¹ Plusieurs réponses possibles, le total est donc supérieur à 100%.

Source: OFS – ESPA

© OFS 2019

élevé (temps partiel I) affirment en revanche plus souvent ne pas être intéressés à travailler à plein temps ou avoir d'autres raisons personnelles ou familiales pour ne pas le faire.

Les raisons du temps partiel varient en fonction du sexe

Pour les femmes, la garde d'enfants est la principale raison du travail à temps partiel : 331 000 femmes, soit 26,5% des femmes actives occupées à temps partiel, le mentionnent, contre 26 000 hommes seulement (soit 6,1% des hommes travaillant à temps partiel). En deuxième place, on trouve les autres responsabilités familiales, citées par 272 000 femmes (21,8%) et 27 000 hommes (6,3%). Occuper un emploi à plein temps ne représente aucun intérêt pour 206 000 femmes (16,5%) et 75 000 hommes (17,4%), tandis que

106 000 femmes (8,5%) et 41 000 hommes (9,5%) travaillent à temps partiel faute d'avoir trouvé un emploi à plein temps. Enfin, 75 000 hommes (17,5%) et 100 000 femmes (8,0%) travaillent à temps partiel pour suivre une formation ou des études et 81 000 femmes (6,5%) et 55 000 hommes (12,8%) parce qu'ils exercent une activité secondaire.

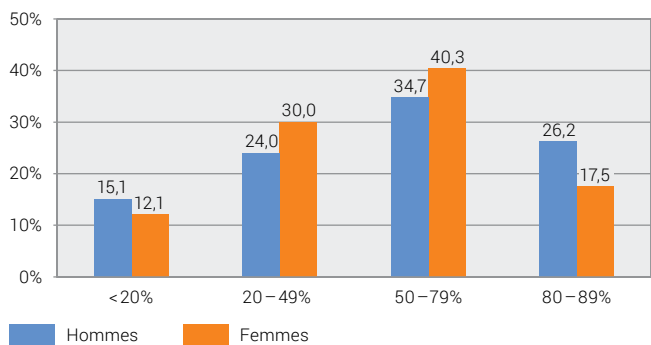
4 Formes de temps partiel

Comme nous l'avons déjà mentionné, il existe plusieurs formes de travail à temps partiel. Les taux d'occupation allant de 50 à 79% sont les plus répandus (38,9% des actifs occupés à temps partiel), suivis par ceux allant de 20 à 49% (28,5%). Ces taux d'occupation sont plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Personnes actives occupées à temps partiel selon le taux d'occupation et le sexe, en 2017

En % des personnes actives occupées à temps partiel

G7



Source: OFS – ESPA

© OFS 2019

Faibles taux d'occupation très répandus chez les actifs occupés jeunes et de 65 ans et plus

En 2017, pas loin d'une personne occupée à temps partiel sur huit travaillait à moins de 20%. Ces taux d'occupation sont fortement répandus chez les 15–24 ans (30,4%) et les 65 ans et plus (43,0%). Les emplois à faible taux d'occupation permettent en particulier d'exercer une activité rémunérée tout en suivant une formation ou des études, mais aussi de rester présent sur le marché du travail une fois atteint l'âge de la retraite. Ils sont bien plus rares chez les 25–54 ans (7%) et légèrement plus fréquents chez les hommes que chez les femmes (15,1% contre 12,1%).

Taux de 80% à 89% plus fréquents chez les hommes

Au total, 19,8% des actifs occupés à temps partiel travaillent à un taux allant de 80% à 89%. Ce taux d'occupation est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes (26,2% contre 17,5%).

Environ 2% des actifs occupés travaillent à 90%

Les personnes travaillant à 90% constituent d'une certaine manière un cas à part: elles n'entrent pas dans la définition du temps partiel, et sont donc considérées comme des personnes travaillant à plein temps, sans toutefois travailler à 100%, contrairement à la majorité des actifs occupés à plein temps. Elles se situent par conséquent à l'intersection entre temps partiel et plein temps.

En 2017, 1,9% des actifs occupés travaillaient à un taux d'occupation de 90%, contre 0,9% en 1997. Ce taux d'occupation est plus répandu chez les femmes que chez les hommes (2,6% contre 1,3%).

Job sharing pour 10% des personnes travaillant à temps partiel

Dans la présente analyse, on considère comme travaillant en job sharing les personnes à temps partiel qui partagent leur emploi et leurs responsabilités avec une autre personne, une situation dans laquelle il n'y a généralement qu'un seul descriptif de poste pour les deux employés.

En 2016, le job sharing était pratiqué par 9,8% des salariés travaillant à temps partiel, et nettement plus souvent par des femmes (10,7%) que par des hommes (6,7%). On observe également d'importantes différences en fonction des sections économiques: le partage de poste est plus élevé que la moyenne dans la section «Enseignement», où il concerne 19,3% des salariés à temps partiel, un pourcentage qui s'explique principalement par le fort taux de partage de poste des femmes dans cette section (22,5% contre 10,2% chez les hommes⁴). Dans les sections «Activités financières et d'assurance», «Construction» et «Agriculture et sylviculture» ainsi que dans la section «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» en revanche, 6% environ seulement des salariés à temps partiel partagent leur poste. Cette forme de partage de travail est relativement fréquente chez les employés de type administratif et dans les professions intellectuelles et scientifiques (respectivement 13,1% et 12,1%, comparé à 5,6% pour les professions élémentaires).

⁴ Cette estimation, qui se fonde sur moins de 50 observations, est à interpréter avec précaution.

5 Sous-emploi

7,3% des personnes actives sont en sous-emploi

Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes qui travaillent à temps partiel, mais qui souhaiteraient travailler davantage et seraient disponibles dans les 3 mois pour un emploi à un taux d'occupation plus élevé. Le taux de sous-emploi (c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes en sous-emploi et les personnes actives⁵), qui donne une indication du potentiel de main-d'œuvre non exploité, était de 7,3% en 2017 (357 000 personnes). Les femmes sont près de trois fois plus touchées par le sous-emploi que les hommes (11,3% contre 3,8%); ce taux est également plus élevé chez les étrangers que chez les Suisses (8,5% contre 6,9%). Quant à l'âge, il semble avoir l'effet inverse selon que l'on est une femme ou un homme: chez les premières, le taux de sous-emploi passe de 8,0% chez les 15–24 ans à 13,5% chez les 40–54 ans, tandis qu'il diminue chez les seconds, passant dans ces mêmes classes d'âge de 4,6% à 2,7%. Chez les personnes de 65 ans et plus, ce taux se situe à près de 10% chez les deux sexes. Il convient par ailleurs de mentionner que la majorité des hommes en sous-emploi cherchent de préférence un emploi à plein temps (62,4%), ce qui n'est le cas que de 40,3% des femmes en sous-emploi (59,7% souhaitent continuer à travailler à temps partiel, mais à un pourcentage plus élevé).

Un quart des personnes en sous-emploi cherche activement du travail

En 2017, 27,7% des personnes en sous-emploi affirmaient avoir cherché une nouvelle place de travail ou une place de travail supplémentaire durant les quatre dernières semaines. Cette part est particulièrement élevée chez les étrangers (37,0%), les personnes de 25 à 39 ans (36,4%) et les hommes (32,1%).

6 Le travail à temps partiel en comparaison européenne

Au niveau international, tous les taux d'occupation de moins de 100% sont considérés comme du travail à temps partiel. Dans ce chapitre, nous appliquons également ce seuil aux données suisses, afin de pouvoir établir des comparaisons entre pays.

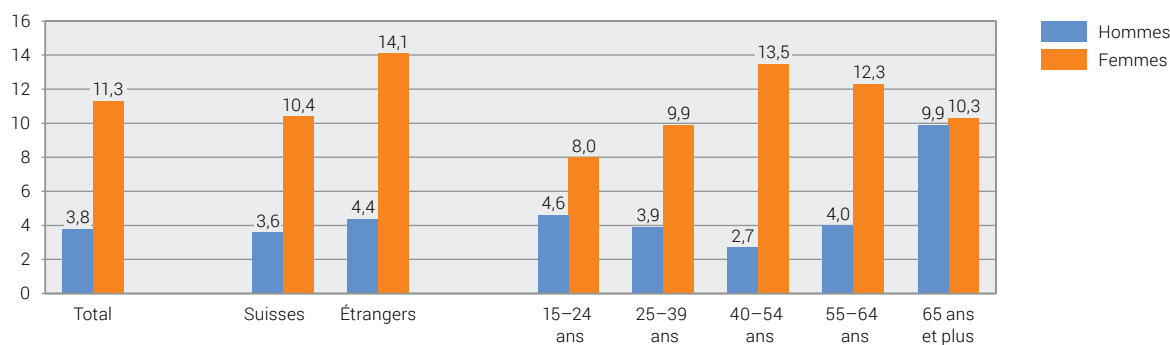
La Suisse au deuxième rang derrière les Pays-Bas

En 2017, avec 38,7% des actifs occupés travaillant à moins de 100%, la Suisse affichait l'une des parts de temps partiel les plus élevées d'Europe. Seuls les Pays-Bas la dépassent, avec 50,7%. En Europe, une personne sur cinq en moyenne travaille à temps partiel. Les parts les plus basses se trouvent en Bulgarie (2,4%),

Taux de sous-emploi selon le sexe, la nationalité et l'âge, en 2017

En % des personnes actives

G8



Source: OFS – ESPA

© OFS 2019

⁵ Personnes actives = personnes actives occupées + chômeurs au sens du BIT.

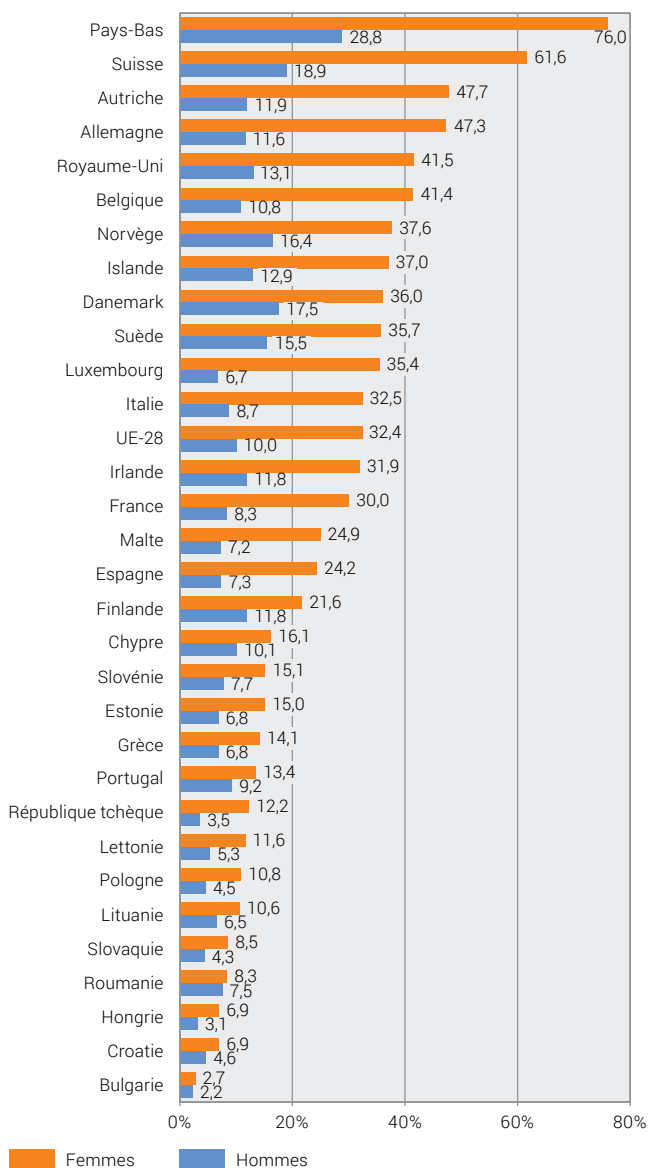
en Hongrie (4,8%) et en Croatie (5,6%). Dans les pays limitrophes de la Suisse, on observe en Autriche (28,7%) et en Allemagne (28,2%) des parts bien plus élevées qu'en France (18,8%) et en Italie (18,7%).

Dans tous les pays européens sans exception, le taux de femmes travaillant à temps partiel dépasse celui des hommes, et c'est encore une fois aux Pays-Bas (76,0%, contre 28,8% chez les hommes) et en Suisse (61,6%, contre 18,9% chez les hommes) que l'on observe les taux les plus élevés. En Autriche et en Allemagne, près d'une femme active occupée sur deux travaille à temps partiel (avec respectivement 47,7% et 47,3%), tandis que chez les hommes, ces taux se situent à respectivement 11,9% et 11,6%. Enfin, si l'on prend en compte l'ensemble des pays européens, les femmes qui travaillent le font trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes (32,4% contre 10,0%).

Personnes actives occupées à temps partiel dans les pays de l'UE et de l'AELE selon le sexe, en 2017

En % des personnes actives occupées

G9



Sources: OFS – ESPA et Eurostat (état: septembre 2018)

© OFS 2019

Remarques méthodologiques:

Définitions utilisées dans le domaine du marché du travail

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération,
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Personnes en sous-emploi

Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées:

- qui présentent une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises et
- qui souhaitent travailler plus et
- qui sont disponibles pour prendre dans les trois mois qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

Personnes actives occupées à temps partiel

Font partie des personnes actives occupées à temps partiel, les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est inférieur à 90% (définition appliquée en Suisse). On fait la distinction entre le travail à temps partiel I et le travail à temps partiel II:

Temps partiel I: taux d'occupation de 50 à 89%;

Temps partiel II: taux d'occupation de moins de 50%.

Selon la définition internationale, le seuil du temps partiel se situe à 99% au lieu de 89%.

Enquête suisse sur la population active

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. L'OFS rend les résultats comparables sur le plan international en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail. De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. L'échantillon de base compte depuis 2010 environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus. Les mêmes personnes peuvent être interrogées quatre fois au cours d'une période de 15 mois consécutifs, grâce au panel rotatif.

Job sharing¹ selon le sexe, la section économique et les grands groupes de professions, en 2016

En % des salariés à temps partiel

T 1

	Total	Hommes	Femmes
Total	9,8	6,7	10,7
Sections économiques (NOGA 2008)			
A Agriculture, sylviculture	(6,1)	X	(8,1)
B – E Activité industrielle, production d'énergie	7,8	(3,8)	9,4
F Construction	(5,6)	X	(9,5)
G Commerce, réparation	8,7	(7,1)	9,0
H Transports et entreposage	(9,0)	(9,5)	(8,7)
I Hébergement et restauration	8,6	(9,8)	(8,3)
J Information et communication	(10,2)	(5,1)	(13,2)
K Activités financières et d'assurance	(5,6)	X	(6,5)
L / N Immobilier, activités administratives	8,5	(8,7)	(8,4)
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,2	(2,6)	(7,6)
O / U Administration publique, activités extra-territoriales	9,9	(10,1)	9,8
P Enseignement	19,3	(10,2)	22,5
Q Santé humaine et action sociale	9,2	(7,3)	9,5
R / S / T Arts, loisirs, ménages privés, autres	7,6	(4,8)	8,4
Grands groupes de professions CITP-08²			
Directeurs, cadres de direction, gérants	(7,2)	(6,7)	(7,3)
Professions intellectuelles et scientifiques	12,1	5,9	14,7
Professions intermédiaires	9,5	(5,5)	10,3
Employés de type administratif	13,1	(8,4)	13,6
Pers. des services, commerçants, vendeurs	8,4	(9,9)	8,1
Agriculteurs, sylviculteurs	(5,8)	X	(14,9)
Métiers de l'industrie et de l'artisanat	(5,9)	(4,5)	(6,8)
Conducteurs et assembleurs	(10,1)	(10,6)	(9,5)
Professions élémentaires	5,6	X	(6,0)

(chiffre): Extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

X: Extrapolation basée sur moins de 5 observations. Les valeurs ne sont pas publiées en raison de la protection des données.

¹ Question dans l'ESPA: «Certaines personnes à temps partiel travaillent en job sharing, c'est-à-dire qu'elles partagent un poste et ses responsabilités avec une autre personne. Il n'y a en général qu'un seul descriptif de poste pour les 2 employé-e-s. Travaillez-vous en job sharing?».

² classification internationale type des professions (CITP-08)

Raisons du temps partiel¹ selon diverses caractéristiques, en 2017

En milliers

T2

	Études	Handicap, maladie	Pas trouvé de travail à plein temps	Pas intéressé par plein temps	Garde d'enfants	Activité secondaire	Garde de personnes adultes nécessitant des soins	Autres responsabilités familiales	Autres responsabilités personnelles	Autres raisons	Pas de réponse/ne sait pas
Total personnes actives occupées à temps partiel	175	87	146	281	358	136	8	299	84	288	7
Temps partiel I	69	51	87	182	201	74	(4)	182	60	178	(4)
Temps partiel II	106	36	60	99	156	62	5	117	24	110	(3)
Hommes	75	37	41	75	26	55	(1)	27	18	102	(3)
Femmes	100	50	106	206	331	81	7	272	66	186	(4)
15-24 ans	99	(2)	13	8	(3)	(4)	X	X	(3)	13	X
25-39 ans	66	14	49	44	181	33	X	76	14	53	(2)
40-54 ans	8	38	51	88	162	44	(3)	170	30	81	(3)
55-64 ans	(1)	31	32	96	11	27	(4)	49	30	76	(1)
65 ans et plus	X	(1)	(2)	45	(1)	28	(0)	(4)	8	65	(1)
Sans enfants <15 ans	168	79	121	254	40	113	8	138	78	261	(6)
Avec enfant plus jeune de 0-6 ans	(4)	(3)	12	13	204	12	X	84	(3)	12	(0)
Avec enfant plus jeune de 7-14 ans	(3)	(5)	14	14	113	11	(0)	77	(3)	15	(1)

(chiffre): Extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

X: Extrapolation basée sur moins de 5 observations. Les valeurs ne sont pas publiées en raison de la protection des données.

¹ plusieurs réponses possibles

Source: OFS – ESPA

© OFS 2019

Personnes actives occupées à temps partiel¹ dans les pays de l'UE et de l'AELE, total et selon le sexe, en 2017

En % des personnes actives occupées

T3

	Total	Hommes	Femmes
Suisse	38,7	18,9	61,6
UE/AELE			
UE-28	20,3	10,0	32,4
Belgique	24,9	10,8	41,4
Bulgarie	2,4	2,2	2,7
République tchèque	7,3	3,5	12,2
Danemark	26,3	17,5	36,0
Allemagne	28,2	11,6	47,3
Estonie	10,8	6,8	15,0
Irlande	21,0	11,8	31,9
Grèce	9,8	6,8	14,1
Espagne	15,0	7,3	24,2
France	18,8	8,3	30,0
Croatie	5,6	4,6	6,9
Italie	18,7	8,7	32,5
Chypre	13,0	10,1	16,1
Lettonie	8,5	5,3	11,6
Lituanie	8,6	6,5	10,6
Luxembourg	19,9	6,7	35,4
Hongrie	4,8	3,1	6,9
Malte	14,2	7,2	24,9
Pays-Bas	50,7	28,8	76,0
Autriche	28,7	11,9	47,7
Pologne	7,3	4,5	10,8
Portugal	11,3	9,2	13,4
Roumanie	7,9	7,5	8,3
Slovénie	11,1	7,7	15,1
Slovaquie	6,2	4,3	8,5
Finlande	16,5	11,8	21,6
Suède	25,1	15,5	35,7
Royaume-Uni	26,5	13,1	41,5
Islande	24,1	12,9	37,0
Norvège	26,4	16,4	37,6

¹ temps partiel selon la définition d'Eurostat (<100%)

Lien aux données : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=lfsa_eppga&lang=fr

Régression logistique sur les personnes actives occupées travaillant à temps partiel, ESPA 2015–2017

T4

Variable expliquée: 1 = travaille à temps partiel 0 = ne travaille pas à temps partiel	Rapport de cotes ¹ chez les hommes			Rapport de cotes ¹ chez les femmes				
	Estimation	Intervalle de confiance à 95%	Valeur-p	Estimation	Intervalle de confiance à 95%	Valeur-p		
Classe d'âge (référence: 15–24 ans)								
25–39 ans	0,54	0,53	0,55	<0,001	0,99	0,98	1,01	<0,001
40–54 ans	0,58	0,57	0,59	<0,001	1,93	1,91	1,96	<0,001
55–64 ans	0,94	0,92	0,96	<0,001	3,62	3,57	3,67	<0,001
65 ans et plus	12,34	12,07	12,62	<0,001	15,92	15,48	16,37	<0,001
Nationalité (référence: Suisses)								
Étrangers ²	0,55	0,55	0,56	<0,001	0,46	0,45	0,46	<0,001
Degré de formation (référence: tertiaire)								
Secondaire I	1,13	1,11	1,14	<0,001	1,09	1,08	1,11	0,0035
Secondaire II	1,00	0,99	1,01	<0,001	1,15	1,14	1,16	<0,001
Situation familiale (référence: personnes vivant seules sans enfants)								
Avec partenaire, sans enfants	0,87	0,86	0,88	<0,001	1,78	1,76	1,80	<0,001
Mère/père, plus jeune enfant de 0 à 3 ans	1,12	1,10	1,14	<0,001	14,56	14,34	14,78	<0,001
Mère/père, plus jeune enfant de 4 à 12 ans	0,80	0,79	0,82	<0,001	9,92	9,79	10,05	<0,001
Mère/père, plus jeune enfant de 13 à 17 ans	0,64	0,62	0,65	<0,001	5,35	5,26	5,43	<0,001
Mère/père, plus jeune enfant de 18 à 24 ans	0,54	0,53	0,55	<0,001	3,28	3,23	3,33	0,0003
Mère/père, plus jeune enfant de 25 ans et plus	0,57	0,56	0,59	<0,001	1,95	1,90	1,99	<0,001
Autre situation	1,48	1,46	1,50	<0,001	1,80	1,77	1,82	<0,001
Section économique³ (référence: A Agriculture, sylviculture)								
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	0,42	0,40	0,43	<0,001	0,44	0,43	0,45	<0,001
F Construction	0,41	0,40	0,42	<0,001	1,03	1,00	1,07	<0,001
G Commerce, réparation	0,64	0,62	0,66	<0,001	0,83	0,81	0,86	<0,001
H Transports et entreposage	0,72	0,70	0,74	<0,001	0,77	0,75	0,80	<0,001
I Hébergement et restauration	1,26	1,22	1,30	<0,001	0,93	0,91	0,96	0,7588
J Information et communication	0,90	0,87	0,93	<0,001	1,00	0,97	1,04	<0,001
K Activités financières et d'assurance	0,50	0,49	0,52	<0,001	0,42	0,41	0,43	<0,001
L/N Immobilier, activités administratives	1,13	1,10	1,16	<0,001	0,99	0,96	1,02	<0,001
M Act. spécialisées, scient. et techniques	0,89	0,86	0,92	<0,001	0,75	0,73	0,77	<0,001
O/U Administration publique, act. extra-ter.	1,07	1,04	1,11	<0,001	0,87	0,85	0,90	<0,001
P Enseignement	3,03	2,94	3,12	<0,001	1,46	1,42	1,50	<0,001
Q Santé humaine et action sociale	2,18	2,12	2,25	<0,001	1,31	1,27	1,34	<0,001
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	2,48	2,40	2,55	<0,001	1,75	1,71	1,80	<0,001
Pas de réponse, ne sait pas	1,87	1,65	2,12	<0,001	1,38	1,22	1,57	<0,001
Grands groupes de professions⁴ (référence: professions intermédiaires)								
Directeurs, cadres de direction, gérants	0,74	0,73	0,76	<0,001	0,54	0,53	0,55	<0,001
Prof. intellectuelles et scientifiques	1,21	1,19	1,22	<0,001	1,21	1,20	1,22	<0,001
Employés de type administratif	1,42	1,39	1,44	<0,001	1,41	1,39	1,43	<0,001
Pers. des services, commerçants, vendeurs	1,42	1,40	1,44	<0,001	1,50	1,48	1,51	<0,001
Agriculteurs, sylviculteurs	0,48	0,47	0,50	<0,001	0,42	0,41	0,44	<0,001
Métiers de l'industrie et de l'artisanat	0,70	0,69	0,72	<0,001	0,87	0,86	0,89	<0,001
Conducteurs et assembleurs	0,86	0,84	0,88	<0,001	0,81	0,79	0,83	<0,001
Professions élémentaires	1,82	1,78	1,86	<0,001	2,46	2,41	2,50	<0,001
Sans indication/ne sait pas	0,94	0,89	0,99	0,0218	0,94	0,88	1,00	0,0514
Situation dans la profession (référence: salariés sans fonction de chef)								
Indépendants, collaborateurs familiaux	0,74	0,73	0,75	0,1800	0,62	0,62	0,63	0,1649
Salariés membres de la direction	0,49	0,48	0,50	0,2411	0,50	0,49	0,51	0,1971
Salariés exerçant une fonction de chef	0,44	0,43	0,44	0,2604	0,49	0,48	0,49	0,1999
Apprentis ⁵	<0,001	<0,001	>999,99	0,2020	<0,001	<0,001	389,64	0,1646

¹ Si l'on considère la chance de travailler à temps partiel pour une personne âgée entre 40 et 54 ans comparativement à une personne âgée entre 15 et 24 ans (catégorie de référence), un rapport de cotes s'approchant de 1,0 signifie qu'il n'y a aucune différence entre les deux groupes pour ce qui est de cette chance. Un rapport de cotes supérieur à 1,0 indique que les membres du groupe étudié, c'est-à-dire les personnes âgées entre 40 et 54 ans, sont plus susceptibles de travailler à temps partiel que les membres du groupe de référence, soit les personnes âgées entre 15 et 24 ans. Un rapport de cotes inférieur à 1,0 indique que les membres du groupe étudié sont moins susceptibles de travailler à temps partiel que les membres du groupe de référence.

² Résidents permanents (titulaires d'une autorisation d'établissement, titulaires d'une autorisation de séjour et titulaires d'une autorisation de courte durée résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse).

³ NOGA 2008

⁴ selon la Classification internationale type des professions (CITP-08)

⁵ Les apprentis sont considérés comme actifs occupés à plein temps.

Régression logistique sur les personnes actives occupées travaillant à temps partiel, ESPA 2015–2017 (fin) T4

Test d'hypothèse sur le modèle complet	Hommes			Femmes		
	Chi-square	deg. de liberté	Pr>Chi-sq	Chi-square	deg. de liberté	Pr>Chi-sq
Rapport de vraisemblance	484 857	41	<,0001	683 042	41	<,0001
Test «score»	522 353	41	<,0001	589 506	41	<,0001
Test de Wald	323 838	41	<,0001	381 623	41	<,0001
Effet des variables dans le modèle	Wald Chi-sq	deg. de liberté	Pr>Chi-sq	Wald Chi-sq	deg. de liberté	Pr>Chi-sq
Classe d'âge	127 474	4	<,0001	85 168	4	<,0001
Nationalité	13 539	1	<,0001	34 182	1	<,0001
Degré de formation	263	2	<,0001	1 164	2	<,0001
Type de famille	12 960	7	<,0001	208 555	7	<,0001
Section économique	91 690	14	<,0001	54 337	14	<,0001
Grands groupes de professions	17 733	9	<,0001	35 918	9	<,0001
Situation dans la profession	25 312	4	<,0001	31 841	4	<,0001

¹ Si l'on considère la chance de travailler à temps partiel pour une personne âgée entre 40 et 54 ans comparativement à une personne âgée entre 15 et 24 ans (catégorie de référence), un rapport de cotes s'approchant de 1,0 signifie qu'il n'y a aucune différence entre les deux groupes pour ce qui est de cette chance. Un rapport de cotes supérieur à 1,0 indique que les membres du groupe étudié, c'est-à-dire les personnes âgées entre 40 et 54 ans, sont plus susceptibles de travailler à temps partiel que les membres du groupe de référence, soit les personnes âgées entre 15 et 24 ans. Un rapport de cotes inférieur à 1,0 indique que les membres du groupe étudié sont moins susceptibles de travailler à temps partiel que les membres du groupe de référence.

² Résidents permanents (titulaires d'une autorisation d'établissement, titulaires d'une autorisation de séjour et titulaires d'une autorisation de courte durée résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse).

³ NOGA 2008

⁴ selon la Classification internationale type des professions (CITP-08)

⁵ Les apprentis sont considérés comme actifs occupés à plein temps.

Source: OFS – ESPA

© OFS 2019

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Silvia Perrenoud, OFS, tél. 058 463 66 32
Rédaction:	Silvia Perrenoud, OFS
Contenu:	Silvia Perrenoud, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	03 Travail et rémunération
Langue du texte original:	allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, order@bfs.admin.ch
Prix:	Fr. 5.20 (TVA excl.)
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1901-1700